

SEPT 2016

NAMUR MAGAZINE

Périodique d'information de la Ville de Namur #91

EN VOITURE À NAMUR

PST : BILAN À MI-PAROURS

SANCTIONS ADMINISTRATIVES



**NAMUR
CAPITALE**

ON AIME TOUS
PRENDRE SOIN
DE CEUX
QU'ON AIME



Tous les avantages enfants
sur www.solidaris.be



Solidaris

C'est votre bonheur qui va être content

édito

Voici une rentrée scolaire oscillant entre optimisme et craintes. Les actes récemment perpétrés en Europe, guidés par la bêtise et la haine, nous confrontent en effet à notre propre condition humaine. Chacun de nous se doit néanmoins de déployer la force et le courage nécessaires pour ne pas restreindre ses actions et ses projets sociétaux. Saluons donc les différentes actions, parfois audacieuses, posées pour l'épanouissement de notre Ville et de nos citoyens. Réjouissons-nous des différents projets immobiliers construits au bénéfice de nos enfants et petits-enfants. Notre Ville est belle et se développe enfin, y compris au niveau de ses infrastructures fonctionnelles. Les travaux à l'école de la Court'Echelle et à l'école d'Heuvy ont débuté il y a peu ; ce qui permettra au corps enseignant et aux enfants de sonner enfin le glas de locaux exigus ou inadaptés. La restauration de l'église des Oblats est attendue prochainement pour le plus grand bonheur des paroissiens de l'église St Symphorien : ils disposeront enfin d'un édifice adapté à leurs besoins. L'aménagement de l'espace Rogier devrait quant à lui permettre au secteur culturel de disposer de nouveaux espaces conformes à ses attentes, mais également au Conservatoire d'organiser des activités éducatives et formatrices dans les meilleures conditions qu'il soit. Les activités sportives sont également mises à l'honneur. La restauration de la piscine de Saint-Servais débute et le hall indoor de Malonne est fin prêt. Un autre édifice emblématique de Namur attend sa cure de jeunesse dans les prochains mois : le Beffroi. En espérant que l'optimisme porté par la Ville puisse perdurer et rayonner au-delà de ses frontières, je vous souhaite une excellente rentrée... Et déjà de belles fêtes de Wallonie !

Tanguy Auspert

Premier Échevin en charge du Patrimoine, des Bâtiments communaux, de la Logistique, du Prêt Matériel et des Cultes

Namur Magazine n°91 – Septembre 2016

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directeur général : Jean-Marie Van Bol

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be | www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Marc Donéa, Sabine Houwaer,

Jérôme Monet, Jessica Pierrard, Pascale Renard, Valérie Sacchi

Photos : Benoît Demazy, Philippe Lavandy, Jacques Leurquin, Vincent Lorent

Réalisation : Caudalie communication

Production/Régie publicitaire : Sponsor One (081 73 68 90)

Tirage : 60 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

NAMUR
CAPITALE

Les fêtes de Wallonie © Vincent Lorent



Édito	3
Actualités	4
Modifications au sein du Collège et du Conseil	
Nouvelles voiries communales	
Energie : devenez ECOcommerçant!	
Parcours Papier	
Cimetières : l'obligation d'entretien	
En images	9
Le dossier	10
Sanctions Administratives Communales : l'abc du bien-vivre ensemble	
Traditions	12
Fêtes de Wallonie	
Social	13
Acteurs urbains : qui sont-ils ?	
Administration	14
Que fait la Ville ? Bilan du PST à mi-parcours	
Territoire	16
Jambes : un nouveau quartier	
En bref	17
Durable	18
Les potagers urbains	
Jeunesse	19
Bientôt un Conseil des Jeunes à Namur	
Culture	20
Miser sur la culture, aujourd'hui et demain	
En chiffres	21
Roman de Ville	22
À Namur en voiture : prenez de bonnes habitudes	
Chronique	24
Ce que les lieux disent	
Travaux	25
Dans les bâtiments et infrastructures	
Sur les routes	

Agenda — Encart central détachable
du 15 septembre au 15 novembre 2016



Découvrez également le Namur Magazine sur votre tablette, ipad ou smartphone en téléchargeant l'application « Namur » sur Play Store ou Apple Store.



Les prochaines séances du Conseil communal se tiendront les jeudis 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre, à 18h, en la Salle du Conseil. Les séances sont publiques. L'accès se fait par la Maison des Citoyens, rue de Fer. L'ordre du jour est publié la semaine précédente sur le site internet de la Ville, www.ville.namur.be.

DU CHANGEMENT AU COLLÈGE ET AU CONSEIL

Le Conseil communal du 30 juin a acté plusieurs modifications d'importance au sein du Conseil et du Collège communal.



En effet, deux tenors de la vie politique namuroises s'en vont : Monsieur Alain Detry, Échevin de l'environnement et des espaces verts, participait ce 30 juin à son dernier Conseil communal, son départ à la pension étant prévu fin août. Il sera remplacé dans ses attributions par

Monsieur Bernard Guillitte, dont la prestation de serment était logiquement prévue au Conseil communal de la rentrée. Un changement en entraînant un autre, Monsieur Guillitte est remplacé au sein du Conseil communal par Madame Chantal Istasse.

Monsieur Philippe Defeyt a également remis son mandat. Il est remplacé dans ses fonctions de président du CPAS et membre du Collège communal par Monsieur Philippe Noël, et ce depuis le 1er juillet.

Enfin, Madame Anne Barzin, revenue de son congé de maternité, a repris ses fonctions d'échevine déléguée aux compétences mayorales, en charge de l'État-civil et de la Population, de l'Enseignement, des Fêtes et de la Petite Enfance.



1. Philippe Noël est désormais Président du CPAS, et de ce fait, membre du Collège et du Conseil communal.
2. Bernard Guillitte remplace Alain Detry au titre d'Échevin de l'Environnement et des Espaces Verts, au sein du Collège et du Conseil.
3. Anne Barzin, revenue de congé de maternité avant les grandes vacances, a repris ses fonctions, accueillie par les félicitations du Collège.



Une fois n'est pas coutume, le Bourgmestre a salué un membre de la presse, Monsieur Jean-François Paco, sans doute un des plus fidèles au rendez-vous. Le journaliste namurois a en effet couvert le Conseil communal Namurois pour le journal L'Avenir pendant plus de vingt ans et y assistait pour la dernière fois ce 30 juin.

À SAVOIR

Le chef de corps de la Police locale de Namur, Monsieur Pascal Ligot, arrivé à la fin de son mandat, est appelé à de nouvelles fonctions. La désignation de son successeur était à l'ordre du jour du Conseil communal du jeudi 8 septembre. Ce sujet sera au sommaire du prochain numéro de Namur Magazine.

PIERRE COLLARD

L'ancien échevin et conseiller communal Pierre Collard est décédé le 13 juillet dernier. Naninois, il fut notamment échevin des Affaires sociales de 1982 à 2000. Il laisse le souvenir d'un homme généreux, ouvert et proche de ses concitoyens. La Ville de Namur présente à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

UN GUICHET SENIOR À LA MAISON DES CITOYENS



Vous avez plus de 55 ans, vous êtes en quête d'informations sur les activités sportives ou de détente ? Au guichet senior, on répond à vos questions, en prenant le temps de la discussion. Vous pouvez y découvrir les prochaines séances Ciné Seniors, ou vous inscrire aux ateliers de self défense, aux formations «GSM » ou « Code de la route ». Vous pouvez aussi y trouver de la documentation sur le bénévolat ou vous y procurez le calendrier des rendez-vous de proximité, ces après-midi « thé dansant » organisés par la Ville de Namur. Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives ? Le guichet senior peut également vous orienter vers les services compétents.

Le guichet senior est ouvert tous les mardis de 8h30 à 12h. Nul besoin de prendre rendez-vous, il suffit de demander un ticket à l'accueil de la Maison des Citoyens, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, rue de Fer à Namur.

NAMUR EN POUSSE-POUSSE ORIGINAL, AMUSANT, À FAIRE ABSOLUMENT !



L'Office du Tourisme en collaboration avec l'ASBL Namur Inc. propose depuis cet été les tout nouveaux pousse-pousse « Visit Namur » ! Ils connaissent déjà un vif succès avec leurs 2 circuits commentés en français, néerlandais, anglais ou allemand... C'est un bon plan pour un tour intelligent de la capitale wallonne ! (SH)

Départs à la demande de l'Office du Tourisme (gare) et de la Place de l'Ange tous les week-

ends, ainsi que pendant les fêtes de Wallonie et le KiKK Festival.

Circuit « Vieux Namur », 30' - 1 personne : 7 € / 2 personnes : 10 €

Circuit « Entre Sambre & Meuse », 60' - 1 personne : 10 € / 2 personnes : 16 €

+ d'infos : 081 24 64 49

EXPOSITION ROGER BASTIN ART & ARCHITECTURE



Roger Bastin est un des architectes belges les plus importants du 20^e siècle. Que ce soit au travers de maisons unifamiliales, d'églises, de musées, d'écoles, de centres culturels, son travail fait partie du paysage belge et particulièrement namurois. Une double exposition, organisée du 20 octobre au 23 novembre par la Ville et la Province de Namur aux Bateliers et à la Bibliothèque Moretus Plantin, dévoile la sensibilité de l'homme envers les autres arts et les collaborations de

l'architecte avec les artistes de son temps.

Fortement influencé par l'architecture scandinave, Roger Bastin conçoit des édifices simples en respectant l'économie de moyens (matériaux simples, modestie des bâtiments publics...). Difficilement catégorisable, c'est dans la permanence de ses principes que l'on perçoit son style : fonctionnalité liée à la forme, fluidité des espaces, volumétrie simple, assemblage de formes sous la lumière, asymétrie des bâtiments, rationalité, usage du béton et l'intégration de l'art dans ses constructions...

L'exposition à la Chapelle des Bateliers met l'accent sur les liens entre l'architecte namurois et les artistes de son temps (peintres, sculpteurs, céramistes, orfèvres, designers et même musiciens).

À la Bibliothèque Moretus Plantin, conçue par Bastin, des plans et photos permettront de retracer l'évolution de ses projets et de donner une perspective historique à son œuvre. Vous pourrez ainsi méditer sur l'actualité de ce moderniste qui aimait conserver l'ancien dans ses créations. (JM)

Bibliothèque Moretus Plantin : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Bateliers : tous les jours de 12h à 18h.

Visites commentées et ateliers pédagogiques pour les groupes scolaires, sur réservation au 081 77 55 25.



LE PRIX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ECOCIR AWARD) POUR LA VILLE DE NAMUR

La Ville de Namur a remporté en mai dernier le prix belge de l'économie circulaire « City/Commune » qui récompense les villes et communes ainsi que les institutions publiques qui mettent en œuvre des mesures qui s'inscrivent dans une dynamique d'économie circulaire, qui produit des biens et services tout en limitant la consommation de matières premières, notamment par une approche de réemploi et de recyclage.

LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE

DEVENEZ ECCOMERÇANT ! PLUS D' ACTIONS AVEC MOINS D' ÉNERGIE !



Dans le cadre de la mobilisation des Namurois pour la mise en œuvre du Plan Climat Énergie, la Ville de Namur, en collaboration avec le Facilitateur URE « Indépendants » de la Wallonie, propose aux commerçants un accompagnement individuel dans la chasse aux économies d'énergie.

Un facilitateur est un opérateur privé ou associatif, choisi par la Région wallonne pour ses compétences, qui a pour tâche de conseiller toute personne qui développe une démarche d'investissement et/ou d'amélioration des performances énergétiques de ses installations. Le réseau des Facilitateurs est organisé tantôt en fonction des publics cibles, tantôt en fonction d'une technologie.

Avant de signer un bail, le Facilitateur peut vous accompagner gratuitement lors de vos visites, afin de détecter les potentielles anomalies. Il vous suffit de le contacter !

+ d'infos : www.energie.wallonie.be

VOUS ÊTES COMMERÇANT ET VOUS DÉSIREZ RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE MAIS VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER ?

Inscrivez-vous aux mini-audits! La Ville vous propose la visite gratuite d'un conseiller pour évaluer objectivement vos installations et les potentiels d'économie d'énergie de votre établissement. Vous souhaitez en profiter? Inscrivez-vous avant le 14 octobre 2016 par mail à energie@ville.namur.be ou par téléphone au 081 24 63 89. Mentionnez le nom et l'adresse de votre commerce ainsi que votre choix de date pour le mini-audit (le 20, 24, 25 ou 27/10 au matin, ou le 24 ou 27/10 après-midi).

Vous démarrez une activité ou vous changez tout simplement d'adresse commerciale ?

Ce projet peut vous intéresser ! L'UCM publie un nouveau guide



LES NAMUROIS SE MOBILISENT POUR LE CLIMAT !

Début 2016, la Ville de Namur a lancé un appel aux citoyens pour former le groupe de travail du Plan Climat Énergie. Pour rappel, l'objectif de ce plan est de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire namurois. Les participants se concentrent sur les actions que les citoyens peuvent réaliser pour participer à l'effort collectif. Vous pouvez encore les rejoindre ! Contactez-nous via energie@ville.namur.be ou 081 24 63 89

**Infos : www.ville.namur.be/energie
www.facebook.com/engagenamur**

ACTEURS DU TERRITOIRE,

à vos agendas ! Le 22/11/2016 se tiendra l'événement « Les Ateliers namurois de l'énergie durable » sur le site de la Citadelle à Namur. Cette grande journée de mobilisation des milieux professionnels namurois proposera des ateliers sur le thème de l'énergie durable. La Ville de Namur souhaite rassembler ces acteurs autour d'une même table pour encourager les actions concrètes et favoriser rapidement la transition énergétique.

**Infos : www.ville.namur.be/energie
www.facebook.com/engagenamur**

«Starters & énergie» : un outil précieux qui aide à trouver le meilleur local commercial pour son activité en attirant l'attention sur les points importants du bâtiment et des équipements. Ce cahier pratique est divisé en cinq thématiques : chauffage, éclairage, électricité, etc.

Info : www.ucm.be





PARCOURS
PAPIER
NAMUR 2016

EXPOSITION

LAISSEZ PARLER LES PETITS PAPIERS !

Papier mâché, papier collé... Papier froissé, papier tressé... Le papier se plie à toutes les fantaisies au gré de l'imagination des artistes. Venez le découvrir cet automne à l'occasion du Parcours Papier. Une centaine d'œuvres seront exposées au cœur de Namur : au détour d'une rue, dans les cours et jardins, dans les vitrines des magasins. Une belle occasion pour les citoyens de s'approprier l'espace public, en tant que créateurs ou promeneurs curieux. Parcours Papier, c'est aussi l'installation *Até amanhã* de Myriam Héquet sur la façade Ethias/Hôtel de Ville, l'œuvre participative *Tannière* de Charley Case à l'église Saint-Loup, le défilé et l'expo *Le papier enrobe et se dérobe* par les élèves de l'institut Saint-Joseph de Jambes, le weekend du Livre d'artiste *Libre Livre de Bibart aux Abattoirs de Bomel*, l'expo *Pop Up The Volume* à la Galerie du Beffroi et d'autres activités 100% papier et gratuites !

Après le Tricot urbain, qui a coloré la ville et tissé des liens entre les habitants en 2014, le Service Culture vous convie au Parcours Papier du 14 octobre au 14 novembre. Organisé dans le cadre de Namur Confluent Culture, ce projet artistique a un double objectif : permettre aux citoyens d'exprimer leur créativité à partir d'un support accessible à tous et intégrer les œuvres réalisées dans la rue, lieu de passage, lieu de vie, mais aussi de découverte et de liberté.

Une centaine de citoyens se sont investis dans ce projet, de façon individuelle ou collective, lors des nombreux ateliers menés en collaboration avec des artistes, associations, collectifs, écoles ou institutions culturelles. Au-delà de l'emblématique cocotte en papier, les participants ont fait preuve d'inventivité et de dextérité. Créatures colorées en papier mâché, origami, kirigami, collage, suspensions, vitraux, robes, livres recyclés... Leurs réalisations seront exposées durant un mois, dans une septantaine

de lieux disséminés dans la ville. Certaines seront présentées en rue, dans les cours et jardins ou accrochées à des filins tels des vêtements suspendus dans les rues d'Italie. Bon nombre d'œuvres, plus fragiles, prendront place dans les vitrines du centre-ville. Elles apporteront une touche de poésie, d'humour, un grain de folie aux devantures des bouquineries, des lieux culturels, des boutiques de fringues et autres magasins.

Quand vous vous promènerez à Namur cet automne, soyez curieux, ouvrez grands les yeux. Laissez vagabonder votre regard. Laissez les papiers revisiter votre quotidien au gré de leurs métamorphoses !

[vs]

LE PARCOURS PAPIER, C'EST AUSSI...

Até amanhã de Myriam Héquet sur la façade Ethias Hôtel de Ville

Installation faite de plans en papier qui s'intègrent sur l'architecture du bâtiment comme des notes suspendues sur une portée musicale. Les cartes routières, avec leurs lignes et leurs codes froissés et pliés, dessinent un nouveau monde. Un monde perdu ou retrouvé, un monde qui n'existe pas.

Tannière de Charley Case à l'église Saint-Loup

Une structure d'acier autour d'une colonne de l'église évoque les racines d'un arbre. Comme une lanterne magique, la structure couverte de papier est éclairée de l'intérieur. Les enfants peuvent y entrer et sont invités à laisser une trace, un dessin qui lui aussi sera vu en transparence.

Réalisation *Willow concept*

Défilé et expo *Le papier enrobe et se dérobe*

Les élèves de l'institut Saint-Joseph de Jambes présentent une cinquantaine de silhouettes en papier autour du pli, de la transparence, de la dentelle, du tissage, de l'imprimé. Défilé à l'église Saint-Loup le 21 octobre et expo à la Galerie du Beffroi du 16 au 22 novembre.

Weekend du Livre d'artiste *Libre Livre de Bibart aux Abattoirs de Bomel*

Expo - vente d'ouvrages d'artistes belges et étrangers les 22 et 23 octobre : livres objets, illustrés, pauvres, conceptuels ou numériques. Réalisation d'une revue d'artistes unique, intitulée *Ici et maintenant*, par des auteurs et des artistes de passage. Pour les enfants de 8 à 12 ans : atelier de création de livres d'artistes axé sur le pliage, la découpe et l'illustration calligraphique.

Pop Up The Volume à la Galerie du Beffroi

Exposition d'œuvres 3D réalisées par une vingtaine d'artistes à partir de livres de récup'. Plus d'infos dans le prochain magazine !

Service de la Culture - tél : 081 24 65 13
www.facebook.com/parcourspapier-namur2016



CIMETIÈRES

OBLIGATION D'ENTRETIEN ET REDEVANCES COMMUNALES

Le cimetière est un lieu de mémoire et de recueillement. Le lieu, qui abrite les dépouilles de nos aïeux, mérite d'être traité avec respect et déférence. À l'approche de la Toussaint, les visites se font plus nombreuses dans les cimetières. Il est du devoir de tous de veiller à préserver cet espace de mémoire.

Depuis 2014, la Ville de Namur opère une transition dans la gestion des cimetières afin d'atteindre le 0 phyto au 1^{er} juin 2019, date à laquelle l'usage des produits phytosanitaires sera interdit dans les espaces publics. Cette interdiction s'applique donc aux cimetières, autant dans les allées qu'autour des tombes. Pour cette raison, la Ville de Namur a dû développer des méthodes de gestion nouvelles. Certains cimetières sont désormais végétalisés : on y a semé de la pelouse fleurie (un mélange de graminées et de fleurs sauvages) et installé des plantes vivaces dans les espaces entre-tombes, pour que les allées de béton ou de gravier cèdent progressivement la place à des allées vertes, entretenues naturellement ou par le passage d'une tondeuse communale. Bien sûr, ce processus prend un peu de temps : les plantes semées doivent pouvoir se développer pour pleinement remplir leur fonction. Cela exige du temps, du soleil (ce n'est pas toujours garanti) et qu'on ne vienne ni les arracher ni les pulvériser d'herbicides. Cela demande aussi que les tombes alentours soient entretenues avec des méthodes respectueuses des plantations (pas de produits phytosanitaires, pas d'eau de javel).

L'entretien des allées est de la responsabilité de la commune. L'entretien des tombes est, lui, de la responsabilité des particuliers : les proches, les familles, ou toute personne identifiée lors de l'inhumation comme ayant-droit d'une concession, et ce, pour toute la durée de la concession. Une concession qui n'est pas entretenue, où les mauvaises herbes envahissent librement l'espace, où la pierre tombale est dégradée voire devenue instable contribue malheureusement à cette impression de négligence. Elle peut également représenter un danger pour les autres usagers du cimetière, visiteurs, fossoyeurs ou ouvriers communaux.

En ce qui concerne la végétation, lorsqu'il est constaté qu'une tombe n'est pas entretenue, la Ville peut désormais dresser deux types de procès-verbaux, assortis d'une redevance.

- Une sépulture en défaut d'entretien, et dont les mauvaises herbes contaminent les concessions et les allées alentours sera signalée une première fois par courrier aux ayant-droits. A défaut d'intervention dans les 15 jours à trois semaines, les ouvriers communaux remettront les lieux en état. Toute intervention sera facturée 125 € aux ayant-droits.

- Dans un cimetière végétalisé, la destruction de plantations (par arrachage, ou dûe à l'utilisation de produits à effet herbicide) est strictement interdite. Toute intervention de remise en état résultant d'une dégradation de ce type coûtera également 125 €.



GESTION DES CIMETIÈRES

Dans le cadre de son travail de gestion des cimetières,

la Ville de Namur fait chaque année le point sur les sépultures concédées au sein de ses 30 cimetières communaux.

Les sépultures dont la durée de concession expire en 2016 feront prochainement l'objet d'un affichage individuel d'un an afin d'avertir les familles concernées de la nécessité de renouveler leur concession.

Il en va de même pour les concessions anciennement perpétuelles arrivées à échéance, dans les cimetières de Jambes (carrés 5 et 6), Cognelée, Loyers et Malonne.

Les familles intéressées par la conservation de ces sépultures sont invitées à se manifester auprès du service communal compétent endéans le délai prévu à cet effet, afin de prendre connaissance des démarches administratives et/ou travaux à effectuer pour ce faire.

La liste des sépultures concernées peut également être consultée durant les heures de bureau au service Population-Etat civil/Cellule de gestion des sépultures, situé dans la Maison des Citoyens de l'Hôtel de Ville de Namur.

+ d'infos :

Service de l'État civil-Gestion des sépultures

Tél : 081 24 87 53-54-55 ou

cimetieres.deces@ville.namur.be



Web-série

Vous avez vu passer ce personnage un peu stressé dans votre fil d'actualité Facebook ? C'est le héros d'une web-série réalisée par la Ville de Namur pour accompagner les Namurois au fil des chantiers en cours. Confluence, Casernes, Gare : les projets sont nombreux et, une fois réalisés, ils seront un vrai plus pour notre ville. D'ici là, comme notre personnage, pas d'inquiétude : prenez les bonnes habitudes !



Fresques murales

Deux nouvelles fresques murales illuminent les rues namuroises. L'une signée Kahef illustre, rue Basse Marcelle, la passation du patrimoine vers les générations futures, par cet enfant ouvrant le livre du patrimoine local d'où surgissent deux Echasseurs en plein combat. Située sur le mur de l'école Henri Maus, côté rue Courtenay, une deuxième fresque, « Skills », colorée et dynamique, est signée du collectif pluridisciplinaire namurois Drash. Le sujet a été choisi en concertation avec la direction de l'établissement scolaire qui souhaitait que cette œuvre illustre les différentes options proposées par l'école, dans un langage en accord avec leur public adolescent.

EN IMAGES

Parking de la SNCB

Après de long mois de travaux, le nouveau parking de la SNCB est désormais terminé. Construit le long des rails, côté nord, il apporte aux travailleurs et abonnés de la SNCB quelques 470 places de parking supplémentaires.



École communale de Salzinnes

La classe de 5^e et 6^e primaires de l'école communale de Salzinnes a remporté le concours de photo lancé avec la mascotte namuroise RUMAN. Ils ont pris la pose en bord de Sambre, en légendant leur photo de ces quelques mots : « *Le mariage de la Meuse et de la Sambre. Cet endroit symbolique se situe au confluent de deux grands cours d'eau apportant richesses touristique et économique à Namur et à la Wallonie. Une sirène ornée d'un bouquet de fleurs et de blé désigne la Meuse et sa vallée verdoyante. L'autre, portant un engrenage, incarne la Sambre et ses rives industrielles* ». Bravo à eux, et à leur institutrice, Madame Heymans.



SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

L'ABC du vivre ensemble

Notre ville est belle. Trop souvent, des comportements négatifs viennent la souiller, la salir, l'abîmer. Les sanctions administratives communales sont là pour mettre à l'amende ceux qui ne respectent pas les règles du vivre ensemble. A tous ceux qui ont envie de s'engager à vivre bien, à vivre mieux ensemble dans notre cité, la Ville propose d'adopter les bons comportements, qui reposent sur des règles de vie commune, supposées connues, qui régissent la vie en société : politesse, courtoisie, respect et savoir-vivre. Pour les autres, les Sanctions Administratives sont désormais une réalité avec laquelle il faudra compter.

Vivre ensemble exige de chacun de partager quelques règles communes. Concilier les modes de vie des uns et des autres, ça n'est pas toujours évident.

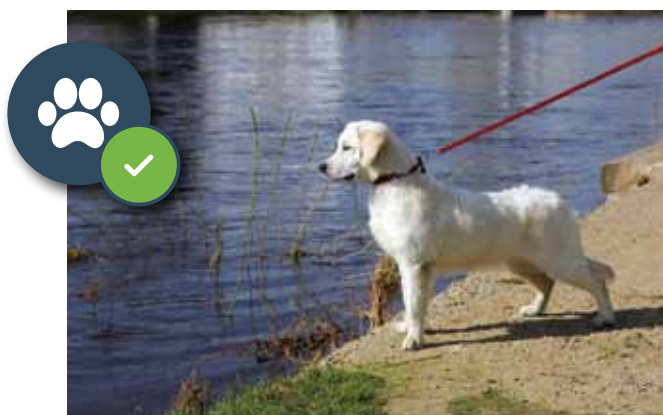
Mademoiselle Valentine sort sa poubelle à 8h ce matin, exceptionnellement, car elle ne rentre pas ce soir.

Monsieur Jean se gare sur le trottoir, le temps de récupérer son petit garçon à la garderie. Il n'en a que pour cinq minutes.

Monsieur Dominique laisse ses clients finir leur repas en terrasse, à 23h30. Ils sont

un peu bruyants, mais il fait si beau... Si chacun a toujours une bonne raison d'enfreindre les règles, il est aussi responsable des suites de ses actes. Si tous les voisins de **Mademoiselle Valentine** sortent leur poubelle avec un jour d'avance, nos rues seront sales et malodorantes. Pendant que **Monsieur Jean** laissait sa voiture sur le trottoir, une dame âgée a dû marcher sur la route avec son déambulateur. Le petit garçon qui habite en face du restaurant de **Monsieur Dominique** a école de-

main matin. Et malheureusement, le bruit l'empêche de dormir. Pour vivre ensemble au mieux dans la ville, il y a des règles à respecter. Ces règles sont consignées dans le règlement de police. Elles ont trait à nos comportements individuels, aux obligations quant à notre bâtiment, notre véhicule, nos animaux, à l'environnement, à la sécurité, aux événements et aux activités horeca. Ce règlement de police a valeur de loi. Y contrevenir est puni par les Sanctions Administratives Communales.



Ce que les Namurois en disent :

Ludovic, 31 ans, employé à Namur-centre

«Certaines règles tombent sous le sens... Ça ne fait pas de tort de le rappeler à ceux qui l'oublent. C'est bien qu'il y ait des règles, mais seront-elles appliquées facilement et équitablement ? C'est une bonne chose pour qu'il n'y ait pas trop de vandalisme.»

Michel, 39 ans, indépendant à Bouge

«C'est normal de sanctionner les mauvais comportements, mais c'est très important aussi d'expliquer pourquoi ! Jusqu'il y a peu, je ne savais pas qu'il y avait une sanction si on sortait sa poubelle au mauvais moment !»

Soyez malin, adoptez les bons comportements !

MON COMPORTEMENT

Je suis poli et courtois. J'ai un comportement respectueux de mes concitoyens, de leurs biens, de l'espace public et de notre ville.

MON VÉHICULE

Je conduis dans le respect de tous les usagers de la voie publique, y compris les plus faibles.

J'applique le code de la route, et notamment les dispositions en matière de stationnement.

Je laisse les emplacements pour personne handicapée à ceux qui en ont besoin, et je garde dégagées les voies d'accès pour les services de secours et les passages pour piétons.

MON BÂTIMENT

Propriétaire ou locataire, je prends soin de mon bâtiment et de ses abords. J'évite de tondre ma pelouse le dimanche après-midi. Je veille à la sécurité de mes voisins et des riverains en entretenant régulièrement mes plantations et mon trottoir. J'utilise des méthodes de nettoyage et jardinage respectueuses de la planète.

MON ANIMAL

Je fais tatouer ou pucer mon chien ou mon chat. Je veille à ce que mon animal de compagnie ne représente ni une nuisance ni un danger pour mes concitoyens. J'assume toutes les conséquences liées à la possession d'un animal, y compris le ramassage de ses déjections sur la voie publique. Je tiens mon chien en laisse.

MON ENVIRONNEMENT

J'évacue mes déchets en temps et en heure, en respectant les consignes de ramassage, de tri et de recyclage.

Je respecte la propreté des lieux de vie et espaces publics. Je jette mes détritrus, mégots, chewing-gum, papiers, dans les cendriers et poubelles à ma disposition.

MA SÉCURITÉ

Partout sur la voie publique, je suis responsable de ma sécurité et de celles des autres. J'agis en conséquence pour que chacun puisse se déplacer sans danger.

Lorsque je fais des travaux, je sollicite les autorisations requises, et prends toutes les dispositions de sécurité utiles, y compris dans le traitement des déchets et salissures liées aux travaux.

MES ACTIVITÉS

Lorsque je veux organiser un événement ou une manifestation, je sollicite les autorisations nécessaires auprès de l'administration, de la police et des pompiers, et j'informe les riverains. Je veille à la sécurité des participants, et à la quiétude des habitants. Je fais de la promotion responsable et propre : je ramasse les dépliés jetés sur la voie publique, et j'enlève les fléchages et affichages après mon événement.

Lorsque j'exploite un établissement ouvert au public, je respecte et fais respecter la sécurité en matière d'électricité, d'incendie, d'évacuation des déchets, d'hygiène, de consommation d'alcool et de nuisances sonores.



Vous voulez connaître la liste des infractions punissables ?

- Demandez la brochure sur les Sanctions Administratives auprès de la cellule Publications - tél. 081 24 86 78
- Consultez le règlement de police de la Ville de Namur sur le site www.ville.namur.be → Menu Administration → Règlements communaux.

Vous avez enfreint le règlement, et un agent vous a verbalisé ? Votre dossier sera étudié par le Bureau des Sanctions Administratives, qui fixera le montant de votre amende. Pour rappel, celle-ci peut varier de 50 à 250 euros.

FÊTES DE WALLONIE

AU CENTRE-VILLE

Après la remise des clés de la Ville aux Présidents de Quartier, programmée le 10 septembre, Namur est parée pour festoyer en musique et en traditions. Entre les concerts, profitez donc des animations offertes dans tous les quartiers de la ville, laissez vos papilles succomber au charme des petits gris, tartiflettes, champignons à l'ail ou kebab parfaitement épicés... Vous préférez un repas attablé ? Régalez-vous de la traditionnelle d'jote ou des délicieuses spécialités du pays à l'honneur cette année, la Suède.

DU GROGNON AUX CASERNES

Le chantier mené dans le cadre du projet Confluence impose de déplacer les concerts du Grognon vers la Place des Casernes. En cascade, le poste de secours avancé sera installé rue des Dames Blanches sur le site de l'école Albert Jacquard. Les ambulanciers et leurs véhicules seront basés rue Saintraint et rue des Bourgeois.

Détail qui a son importance : des toilettes seront installées place Saint-Aubain, rue du Collège, à l'angle des rues des Carmes et St-Joseph, au début de la rue Rogier, place de l'Ange, au début de la rue des Brasseurs, rue Julie Billiard et place l'Ilon.

LES RENDEZ-VOUS

- Vendredi matin, lancement de Label fête, une action de sensibilisation aux conduites sécurisantes, aux gestes qui sauvent, aux précautions essentielles en matière de drogue, de sexe et de rock'n roll, à destination des jeunes de 5^e et 6^e secondaire.
- Le restaurant de Nameur li Glote sera inauguré place d'Armes, le vendredi 16/09 dès 18h.
- Le Village wallon des Saveurs accueille les gourmands dès le vendredi 16/09 à 19h. Trois jours durant, une trentaine de producteurs de notre région y partageront leur savoir-faire et leurs produits.
- La traditionnelle réception de la Ville de Namur, c'est pour samedi, le 17/09 à 11h dans les Jardins du Maieur. Soyez tous les bienvenus !
- Le feu d'artifices sera tiré depuis la citadelle le samedi 17/09 à 22h.
- Un déjeuner solidaire est offert aux plus démunis dimanche matin dans les jardins du Maieur
- La cérémonie d'hommage au cimetière de Belgrade, le dimanche 18 septembre à 10h50. Le cortège partira du Palais provinciale à 10h.
- Le Palais des Enfants accueille les parents qui accompagnent leurs enfants (entre 3 et 12 ans). Au programme : jeux anciens, sensibilisation aux questions environnementales, animations théâtrales et artistiques, sculpteur de ballons... Les enfants seront les rois de la fête au Palais provincial le dimanche 18 septembre de 15h à 18h.
- La grande finale du Combat des Echasseurs, sur la place Saint-Aubain, le dimanche à 16h30.
- La Messe en wallon du lundi des Namurois, à 10h, à l'Église Saint-Jean-Baptiste.
- Les fêtes se terminent sur le flamboyant cortège d'enterrement de l'Arsouille, le lundi 19/09, dès 18h.

AU TRAVAIL

Les agents de la propreté publique balayent et nettoient chaque jour à l'aube pour que les rues reprennent quelque allure, débarrassées des tonnes de gobelets écrasés, de déchets et salissures abandonnés.

Pensez à les remercier d'un sourire, ça fait toujours plaisir !



PAROLES ET MUSIQUES

Ces paroles vous sont sans nul doute familières. Découvrez où les entendre !

Si je ne te connaissais pas encore, notre aventure vaudrait de l'or

Jeudi 15/09 à 21h30, place Saint-Aubain
• Boulevard des Arts, Bruxelles

Beng, Beng, t'as le coeur à l'envers

Juste avant de te rouler des mécaniques

Vendredi 16 septembre à 20h30, place Saint-Aubain
• Elmer Food Beat, Le pastisque c'est fantastique

Voici venu le temps des rires et des chants

Dimanche 18/09 à 13h30 et 15h15, Casernes
• Casimir, L'île aux enfants

Lili, easy as a kiss we'll find an answer. Put all your fears back in the shade

Samedi 17/09 à 22h30, Casernes
• Aaron, U-Turn

Aujourd'hui je fais, j'en ai eu trop marre de parler.

Aujourd'hui j'essaie de croire que demain sera

parfait

Vendredi 16/09 à 22h, Casernes
• Bigito & Oli, Aujourd'hui

Moitié homme, moitié robot, le plus valeureux des héros

Dimanche 18/09 à 14h, Casernes
• Bernard Minet, Biomam

Je suis bien conscient qu'il taille qu'on prenne du recul mais après toutes ces années comment veux-tu que je t'oublie ?

Jeudi 15/09 à 20h30, place Saint-Aubain
• Antoine Hénaux, J'ai pas la trouille





QUOI ? SONT-ILS ?

PROFIL DES ACTEURS URBAINS

**ILS ONT DES MISSIONS ET DES UNIFORMES DIFFÉRENTS. UN OBJECTIF COMMUN :
RENDRE LA VILLE AGRÉABLE À VIVRE POUR TOUS !**



Caractéristique : uniforme mauve.

Missions : garantir et augmenter le sentiment de sécurité, sensibiliser le citoyen (piétons, automobilistes, ...) à la sécurité et à l'utilisation correcte de la voie publique, prévenir la criminalité, constater les dégradations urbaines et les relayer aux services compétents.

Mots-clés : citoyens, sentiment de sécurité, information, sensibilisation, prévention.

LES GARDIENS DE LA PAIX

Agent de la Ville de Namur

☎ 081 24 63 90

gardierendelapaix@villenamur.be



Caractéristique : ne porte pas d'uniforme.

Missions : effectuer des maraudes, repérer les nuisances sociales, les incivilités et les réduire en travaillant en coopération avec les acteurs locaux.

Mots-clés : nuisances sociales, incivilités, prévention.

LE GROUPE DE PRÉVENTION SOCIALE ☎ 0475 73 04 99

Agent de la Ville de Namur



Caractéristique : en noir avec gilet de sécurité.

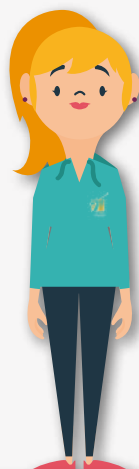
Missions : veiller au respect du plan de stationnement (zones bleues et horodateurs) pour libérer des emplacements et permettre à chacun (client, visiteur ou riverain) de trouver une place de parking.

Mots-clés : stationnement.

LA BRIGADE HORODATEURS

Agent de la Ville de Namur

☎ 081 24 65 82



Caractéristique : uniforme turquoise.

Missions : jouer le rôle de relais entre les commerçants, les riverains, les pouvoirs politiques, l'administration et la gestion du centre-ville. Gérer l'espace public, collecter des données (comptages, relevés des cellules vides, recensement des commerces, ...) et participer à l'animation du centre-ville.

Mots-clés : commerces, centre-ville, information, communication, animation, proximité, relais.

LES STEWARDS URBAINS

Agent de GAU Namur

☎ 0490 11 19 16

info@gaunamur.be



QUE FAIT LA VILLE ?

Bilan à mi-parcours du Programme Stratégique Transversal 2013-2018

En 2013, la Ville de Namur s'engageait dans une nouvelle démarche : le programme stratégique transversal (PST) communal. Derrière ce terme se cache tout un programme d'actions concrétisées au quotidien par les agents communaux. Le PST est une déclinaison de la déclaration de politique générale votée par le Conseil communal en début de législature. Le Comité de direction (CODIR) a décortiqué le programme politique pour proposer des actions concrètes, des projets réalistes, à mener sur les 6 années constituant la mandature en cours, autour de 6 thèmes.

Si dans programme stratégique transversal, il y a «stratégique», il y a également «transversal» : et c'est cette transversalité qui donne une teinte particulière à l'ensemble. La transversalité, c'est associer les talents et les compétences pour le bien d'un projet. La transversalité, c'est le Service Informatique qui travaille en collaboration avec le Service Information et Communication, le Service Jeunesse et le Département de Gestion Financière pour créer une application de réservation et de paiement des stages pour les enfants sur le site internet de la Ville. La transversalité, c'est aussi la cellule Décès du Service Population-Etat-civil qui oeuvre quotidiennement avec le Service Voirie et le Département du Cadre de Vie pour veiller à maintenir les cimetières namurois

en état, dans le respect des défunts et leurs proches. Aujourd'hui les services se décroissent et travaillent ensemble pour offrir un service plus efficace aux citoyens.

L'intégralité des projets et actions développés dans le PST sont disponibles sur le site internet de la Ville : ville.namur.be →politique→programme stratégique transversal. Vous y trouverez aussi en détail tous les résultats engrangés par les services communaux depuis trois ans en cliquant sur le lien « PST bilan à mi-parcours ». Voici, en guise d'exemples, quelques réalisations parmi de nombreuses autres.

POUR UNE ADMINISTRATION BIEN GÉRÉE

Pour une administration compétente, efficace au service du citoyen et de sa ville

Pour donner une meilleure visibilité aux agents dans leurs possibilités de carrière, le cadre statutaire a été élargi et le Département des Ressources humaines a organisé des examens de recrutement en 2015 permettant l'accès à une nomination. Près de 200 nominations auront lieu en 2016. Un plan et un programme de formations ont été initiés pour investir dans la formation continue et l'amélioration des compétences des agents.

En termes d'accessibilité, l'accent a été placé sur l'accès des citoyens aux informations. Le Service Data office a développé avec le Département de l'Aménagement urbain et le Département des Voies publiques une cartographie interactive « Transcarto ». Une foule d'informations relatives à l'urbanisme sont disponibles en ligne, aussi bien pour le citoyen que pour les travailleurs.

POUR UNE VILLE SOIGNÉE ET ENTRETENUE

Entretien notre patrimoine et rénover nos bâtiments

Namur possède des édifices à haute valeur patrimoniale. La Halle Al'Chair subit actuellement une profonde restauration pour accueillir un centre d'information moderne pour les touristes. Le Département des Bâtiments et le Département Education et Loisirs œuvrent ensemble sur ce projet pour doter la Ville d'un outil à la hauteur de ses ambitions touristiques.

Soigner notre environnement et nos voiries

Outre ses activités quotidiennes d'entretien, le Département Cadre de Vie (DCV) organise des activités de sensibilisation à la propreté publique, telles les 35 opérations « quartier propre » organisées depuis 2013. Des sanctions administratives sont mises en place : plus de 1000 PV ont été dressés depuis 2013.

PST
BILAN À
MI-PARCOURS

50
ACTIONS
TERMINÉES

2
ACTIONS
ABANDONNÉES

160
ACTIONS
EN COURS

15
ACTIONS
EN ATTENTE

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

Se déplacer, s'arrêter, partager l'espace public entre tous

Le projet de construction de la passerelle cyclo-piétonne reliant Namur et Jambes, au-dessus de la Meuse, est en voie de concrétisation : les différentes étapes administratives préalables sont en cours. Le projet de téléphérique évolue également. La Ville va commencer à négocier avec une société pouvant construire et exploiter l'infrastructure.

Plusieurs « zone 30 » ont été aménagées pour améliorer la sécurité, notamment dans les quartiers de la rue Van Opré et de la rue d'Enhaive, à Jambes.

De nouvelles zones de parking sont actuellement en phase d'étude pour augmenter l'offre de parking en centre-ville et aux entrées de ville, via l'aménagement de nouveaux P+R (Bouge et Erpent).

Pour atteindre l'objectif « zéro pesticides », le DCV utilise de nouvelles méthodes de gestion des espaces verts. Il se dote progressivement de désherbeurs thermiques et mécaniques pour ne plus utiliser de produits nocifs, et veille au quotidien à la préservation de la biodiversité. La Ville a d'ailleurs été désignée « meilleure commune Maya » pour les efforts qu'elle a concrétisés pour la préservation des abeilles.

Le Département des Voies publiques, quant à lui, a mis au point un impressionnant outil stratégique de prévision des travaux de voirie qui calcule, sur base de l'état de la voirie diagnostiqué et des budgets disponibles, un programme de travaux à effectuer à très long terme, même sur 100 ans !

POUR UNE VILLE À DIMENSION HUMAINE

Faire du lien entre chacun la condition du bien-vivre de tous

La seconde phase d'aménagement de la Maison des Citoyens s'est terminée fin 2014. Elle accueille depuis un plus grand nombre de services en contact direct avec la population qui trouve, en un seul lieu, la plupart des informations qui lui sont nécessaires.

Des bureaux de confidentialité ont, par exemple, été aménagés pour accueillir des personnes en difficulté, lors de rendez-vous ou de permanences organisés par des travailleurs sociaux.

Le bien-vivre passe bien entendu par un logement de qualité. Le Service Logement collabore avec le Département de l'Aménagement Urbain afin que soit développé « l'engagement logement » qui consiste en l'engagement du promoteur immobilier, de confier une partie des logements qu'il construira, à l'Agence immobilière sociale namuroise. Celle-ci en gère la location en ciblant les publics les moins favorisés.

POUR UNE CAPITALE ACTIVE ET RAYONNANTE

Faire du développement économique et commercial une priorité pour créer de l'emploi

Le salon de l'Innovation « Nino » est organisé par la Ville, en collaboration avec l'Université de Namur, afin de sensibiliser à l'importance de l'innovation pour le développement économique d'une région.

Dans le cadre des subsides européens FEDER, le site du confluent sera réaménagé. Un espace sera dédié à l'innovation et la création d'entreprises via le port numérique, pour permettre aux talents namurois de disposer d'un lieu propice à leur développement.

Se positionner comme véritable pôle touristique

La Ville possède de nombreux atouts touristiques qui doivent être mis en valeur. Une stratégie est mise en oeuvre depuis fin 2015 pour attirer les touristes à Namur et les faire profiter des différents sites, notamment celui de la Citadelle qui fait l'objet d'un programme de restauration afin d'en conserver la splendeur.

Le programme d'activités Cap estival est aussi un exemple de la dynamisation urbaine en cours grâce à la mise en valeur des berges de la Sambre et de la Meuse à travers des animations typiques de la belle saison.

Être une ville audacieuse qui se fait surprendre par les artistes

« Namur Confluent Culture » vise à soutenir le mouvement culturel namurois pour développer une véritable politique culturelle à long terme. Le nouveau centre culturel namurois, aux Attoirs de Bomel, fait partie de cette dynamique. D'autres grands projets verront le jour dans les années à venir, par la rénovation du Grand Manège et la construction du nouvel Espace Rogier, offrant à la scène culturelle namuroise des infrastructures à la pointe.

POUR LA VILLE DE DEMAIN

Être une ville qui mise sur ses atouts

Des projets d'envergure pour les quartiers de la gare, des casernes et du confluent sont en cours. Fin 2015, les premières grues s'installaient dans notre paysage, pour préparer le chantier de la nouvelle gare des bus. Toutes les informations sont disponibles sur le site du Pavillon de l'Aménagement Urbain. S'y trouvent également une série d'informations sur tous les grands projets menés par la Ville, en termes de voiries, de parkings, d'aménagement urbain, des projets FEDER, etc.

À l'heure actuelle, il est indispensable de défendre la qualité de l'environnement. La Ville est adhérente d'un mouvement international prônant l'utilisation des énergies renouvelables. Un plan Climat Energie a été voté par le Conseil fin 2015 et vise la mise en œuvre d'actions concrètes d'économies d'énergie.



NAMUR
CAPITALE

+ d'infos : www.ville.namur.be

> Administration

> Budget - Rapport annuel - PST

JAMBES, RUE GAMEDA**UN NOUVEAU QUARTIER
OÙ IL FERA BON VIVRE**

La population namuroise est en constante augmentation. Si on se réfère aux statistiques du Bureau Fédéral du Plan, l'arrondissement de Namur passera de 313 188 habitants (dont 111 000 sur le territoire communal) en 2016 à 367 137 habitants en 2050, soit une augmentation de 17%. Proportionnellement, la population namuroise augmenterait donc de 18 000 personnes en 35 ans. Malgré l'offre disponible actuellement, il faudra prévoir la construction de centaines de logements pour rencontrer les besoins de la population, tout en évitant une hausse des loyers due à une offre insuffisante par rapport à la demande. Deux lignes directrices orientent les projets de nouvelles constructions à Namur : le Schéma de structure communal, et la volonté de construire des quartiers durables, appelés aussi écoquartiers.

Un quartier durable, selon la définition de la Région, doit répondre à une série de critères liés au développement durable, qui vont du contrôle de la consommation énergétique à la mise en place d'espaces verts plantés d'espèces indigènes, en passant par l'insertion dans une mobilité responsable, notamment via les transports en commun ou la mobilité douce ou encore par une densité de population suffisante pour éviter le gaspillage des terres agricoles.

Pour encadrer cette création de logements neufs sur le territoire namurois, le Conseil Communal a voté en avril 2012 un texte essentiel : le Schéma de structure communal, qui trace les balises d'un développement idéal de l'habitat, dans une volonté de densification, selon des critères objectifs. Ainsi, on favorisera la création de logements dans les zones où sont déjà disponibles un noyau de services (des commerces de proximité, des écoles, ...) et où la mobilité est riche et diversifiée (lignes de bus, gare, réseau Ravel, ...). Autrement dit, s'il reste toujours possible, bien sûr, de construire en zone rurale (bien que cela implique souvent de posséder au minimum une voiture et donc d'assurer trajets et stationnement en journée) plusieurs zones sont prioritaires pour la construction de logements neufs. Il s'agit notamment des zones où sont développés les projets immobiliers de Baseilles, de la Porte Saint-Gérard et Bellevue, sur l'axe de la Nationale 4.

Dans le même esprit, un projet de construction a été lancé il y a quelques mois à Jambes, dans la rue Gameda. Il s'inscrit à la fois dans les exigences de durabilité des écoquartiers et dans la logique promue par le Schéma de structure communal. À terme, 35 appartements et 23 maisons seront créés, répondant à des critères énergétiques exigeants (B²), mais aussi à une approche de l'habitat qui n'est pas qu'un lieu à vivre, mais surtout un lieu à bien vivre.

+ d'info :

**Pavillon de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur – 081 24 72 94
www.pavillon-namur.be**

**Pour quand ?**

La première pierre a été posée le 17 mai 2016. Le chantier en est au stade des fondations. Il devrait aboutir en 2018.

**Le Bureau Fédéral du Plan,
KESACO ?**

Le Bureau du Plan a pour mission de prévoir l'évolution démographique de notre pays et les besoins qui l'accompagnent. Par exemple, quand il y a une hausse de la natalité, on peut prévoir à coup sûr une hausse des besoins en école, quelques années plus tard. Quand l'espérance de vie augmente, grâce aux progrès de la médecine, on sait prévoir assez précisément quand les maisons de repos seront toutes remplies, et imaginer des solutions alternatives, ou la construction de nouvelles structures d'accueil. C'est un travail d'analyse de chiffres, de statistiques et de prévision des besoins à long terme essentiel pour la qualité de vie des citoyens.

EN BREF

EN
BREF

MIX'CITÉ : DEUX ANS POUR L'ÉGALITÉ

La Ville de Namur se donne deux ans pour mettre en place une série de mesures concrètes en matière d'égalité des sexes. Le projet MixCité a comme objectif que chacun trouve sa place dans la Cité, le souhait étant de tendre de plus en plus vers une égalité pour tous. Combattre les inégalités entre les femmes et les hommes, c'est une question de démocratie, de respect des citoyens et des citoyennes. Cette dynamique volontaire fait suite à diverses initiatives, telle que Namur'Elles, la plateforme associative défendant les droits des femmes, créée en mars 2015. Les actions à venir tendent toutes à atteindre un équilibre, tant en matière de toponymie que de partage de l'espace public ou d'accès à l'emploi, par exemple. Pour pouvoir mesurer les progrès réalisés, il faut identifier la situation de départ : un état des lieux statistique et une analyse des indicateurs sont en cours dès à présent.

+ d'infos : Échevinat de la Cohésion Sociale - 081 24 69 98

CINÉPHILES DU MARDI : CHANGEZ !

Vous êtes un habitué des projections du mardi à la Maison de la Culture ? Notez que celles-ci sont désormais proposées au Caméo.

En effet, un grand chantier de rénovation débutera prochainement dans le bâtiment du Grognon.

Les travaux, menés par la Province de Namur, devraient se terminer en 2018, pour proposer une infrastructure moderne mieux équipée et plus accessible, notamment aux personnes à mobilité réduite.



UNE APPLICATION POUR TOUT SAVOIR SUR LES COMMERCES NAMUROIS

GAU – Gestion de centre ville lance en ce mois de septembre une nouvelle version de son application sur les commerces. Cette mise à jour s'annonce plus interactive, plus intuitive, au service du client. Ainsi, elle renseignera pour tous les commerces de Namur, les heures d'ouvertures, les moyens de paiement, l'accessibilité PMR ou encore le lien direct vers les réseaux sociaux. Son répertoire reprend également les musées, centres culturels, écoles, mutuelles... Nconnect, c'est le nom de cette application, est donc le guide smart indispensable pour une découverte du centre-ville namurois ! Cerise sur le gâteau : grâce au wifi urbain et à la géolocalisation, vous pourrez recevoir les actus et nouveautés de vos commerces préférés, que ce soit la promo sur ce joli sac vu en vitrine ou le nouveau plat du jour de votre restaurant favori.

Nconnect est disponible sur AppleStore et PlayStore
+ d'infos : www.ganamur.be



JE DÉCOUVRE MA VILLE

Une nouvelle activité pour les jeunes namurois

Le 22 octobre, la Ville de Namur propose aux Namurois de 9 à 12 ans de partir à la découverte des richesses touristiques et patrimoniales de leur ville. Pour ces jeunes citoyens, cette journée est une réelle opportunité de mieux comprendre l'importance du tourisme pour Namur et le rôle des sites remarquables établis jadis sur notre territoire (Parlement wallon, Citadelle, ...).

Cette action a pour but d'une part de leur faire découvrir les richesses de leur commune et d'autre part de leur donner l'envie de devenir à leur tour les ambassadeurs de leur ville.

Répartis en petits groupes et encadrés par des accompagnateurs qualifiés, les enfants pourront visiter des sites exceptionnels tels que le Parlement wallon, la Citadelle et la parfumerie Guy Delforge, approcher les particularités du folklore namurois et parcourir les trésors cachés des ruelles de notre cité.

Mon enfant est-il concerné ?

Chaque enfant âgé entre 9 et 12 ans accomplis au 22 octobre recevra une invitation personnelle par courrier, à laquelle il devra répondre s'il désire participer à l'évènement. Le programme de la journée et les modalités d'inscription y seront expliquées en détail. Surveillez donc votre boîte aux lettres !

+ d'infos : Service Jeunesse de la Ville de Namur
081 24 60 31 ou 081 24 64 55
jeunesse@ville.namur.be

Vous visitez Namur en groupe ? Rendez-vous à la Halle Al'Chair !

Il n'existait jusqu'à récemment aucun lieu d'accueil pour les groupes de visiteurs ou de touristes à Namur... Voilà qui est à présent chose faite ! La Halle al'Chair, bâtiment historique classé au patrimoine Wallon, est désormais le lieu de référence et le point de départ des balades « groupes » organisées par les Guides du Tourisme de Namur.

L'espace intérieur a été entièrement réaménagé, dans les couleurs du logo « Le Cœur des Wallons », et dispose à présent d'une capacité de 18 places assises. Face à l'entrée, un guichet unique répond à toutes les questions des visiteurs en quête d'information.

De nouvelles animations sont disponibles : **Balade gourmande salée, I-Challenge, Enigmalock ou Jeux pédagogiques** peuvent être organisés, pour des groupes, uniquement sur demande.

Infos et réservations : info@namur.tourisme.be
081 24 64 49

LES POTAGERS URBAINS



Parmi les terrains communaux gérés par la Régie foncière, trois ont été mis à disposition de citoyens pour créer des potagers partagés.



Salzennes : le plus grand

Le potager partagé du Val Saint-Georges à Salzennes, d'une superficie d'1,1 ha, existe depuis ... 1897. Devenu propriété communale en 1963, le potager fonctionne sans interruption depuis bientôt 120 ans ! En 2015 se crée l'association des Coins de terre, qui regroupe 60 jardiniers, chacun cultivant individuellement une parcelle. L'association limite la taille des parcelles à 2 ares par ménage, harmonise les matériaux des abris de jardin, interdit l'usage de produits chimiques et organise la ré-attribution des parcelles vides. Le plus grand potager partagé de Namur !

La Plante : le plus agroécologique

L'asbl Potager collectif plantois existe depuis 2014, sur une partie d'un vaste terrain acheté par la Régie foncière en 2012 entre la chaussée de Dinant et la rue Delonnoy. Les 12 ares de potager sont cultivés collectivement par 32 jardiniers selon les principes de l'agroécologie de Pierre Rabhi.

Bomel : le plus ardu à cultiver

Situé rue de Bomel, sur les vestiges de l'ancien Fort Saint-Antoine construit par Vauban en 1693, le jardin Saint-Antoine, d'une superficie de 14 ares est à la fois un charmant petit parc ouvert au public d'avril à octobre, et un potager communautaire, qui, vu le caractère caillouteux du terrain (de la terre et de la caillasse destinées à protéger le fort des projectiles), évolue vers un verger de petits fruits. Géré par 3 asbl (le Comité de quartier de Bomel, la Maison médicale et Trait d'Union), il offre un panorama inédit sur Namur et la Citadelle.



La Ville affirme ainsi sa volonté de favoriser les potagers urbains, qui sont des éléments indispensables au développement durable : production et consommation des légumes, gestion écologique d'espaces verts urbains, développement des liens sociaux et des actions communautaires entre habitants d'un même quartier.



+ d'infos : regie.fonciere@ville.namur.be • 081 24 63 67

JEUNE ET NAMUROIS ? PARTICIPE À LA VIE DE TA VILLE EN INTÉGRANT LE CONSEIL DES JEUNES NAMUROIS



Cet automne, la Ville de Namur propose aux namurois de 13 à 18 ans de rejoindre le tout nouveau Conseil des jeunes.

Être jeune conseiller, c'est l'occasion de partager ses idées et sa conception du monde. Le Conseil des jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de débat, d'échange et d'écoute dans le respect des idées de chacun. On y parlera librement de tous les sujets qui touchent les jeunes dans leur quotidien et sur lesquels la Ville souhaiterait avoir un avis.

Le Conseil des Jeunes, c'est un groupement de jeunes élus démocratiquement pour être les porte-parole de tous les jeunes de la Ville.

Au travers de discussions, d'idées originales, les jeunes élus pourront être le relais de leur génération, de leurs attentes, de leurs préoccupations.

Des événements seront également organisés par les jeunes et pour les jeunes. Ils pourront mettre la jeunesse, et ses talents, en avant, mais aussi faire tomber les barrières générationnelles ou culturelles dans une logique de rencontre et d'ouverture.

Concrètement, le conseil sera constitué de jeunes issus de toutes les sphères de la vie locale : écoles, maisons de jeunes, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, réseaux sociaux... Il comptera entre 20 et 30 membres, chacun étant élu pour un mandat de deux ans. Outre un minimum de 8 réunions annuelles, le Conseil des Jeunes organisera deux activités par an.

L'expérience te tente ? Des élections seront organisées cet automne. Informe-toi auprès du service Jeunesse de la Ville : au 081 24 64 55 ou par mail à jeunesse@ville.namur.be

Les autres conseils consultatifs namurois

À côté du Conseil communal, organe décisionnel de la commune, Namur compte d'autres conseils, consultatifs, dans lesquels les Namurois peuvent s'investir.

Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés** se compose de représentants des Associations du 3^{ème} âge du grand Namur. Ses objectifs sont de mettre en lumière et relayer les préoccupations des seniors, promouvoir leur savoir-faire et leur savoir-être, stimuler leur participation à la vie communale, et favoriser une politique intergénérationnelle. Ses travaux s'organisent en commissions thématiques.

La **Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité** (CCATM) rend des avis motivés sur l'aménagement et l'embellissement du territoire de la Ville, les questions de mobilité, de rénovation urbaine, de

logement, d'espaces verts, et tout ce qui contribue à la promotion d'un environnement de qualité. Elle est composée de représentants des milieux professionnels et associatifs, de fonctionnaires communaux en charge de ces matières et se réunit tous les trimestres au moins.

Le **Conseil Consultatif du Social** rassemble depuis une dizaine d'années les associations actives dans l'intégration et la cohabitation de tous quels que soient leurs groupes d'appartenances et dans la lutte contre l'exclusion sociale.

La **Commission Consultative de l'Accueil** traite des questions liées à l'accueil des enfants, de 2,5 à 12 ans, en dehors de l'école (garderies, stages, écoles de devoirs, etc.) Elle se réunit tous les trimestres, est composée de 25 membres, représentants politiques, directeurs d'écoles, parents, accueillants extra-

scolaires agréés par l'ONE ou encore issus du monde associatif ou sportif. Ensemble, ils établissent après discussions un programme-clé pour cinq ans, qui trace les grandes lignes en terme de pédagogie et d'animation, de projets ou encore de communication.

Actuellement, la commission compte deux postes vacants pour les représentants de parents de l'enseignement communal, et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si l'aventure de la participation citoyenne vous tente et que vous êtes dans un de ces deux cas, n'hésitez pas à contacter le

service Jeunesse de la Ville de Namur
au 081 24 60 15 ou
au 081 24 64 25, ou par mail à
jeunesse@ville.namur.be

JUSQU'AU 9 OCTOBRE

L'œuvre « Umbrella Sky Project » a suscité un très bel engouement à Namur cet été, drainant touristes et gourmands vers la rue Haute-Marcelle. (Photo : G. Reckinger)

NAMUR

MISER SUR LA CULTURE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Namur fait partie d'un groupe de 11 villes qui, pendant deux ans, vont ensemble améliorer leur politique culturelle dans le cadre d'un AGENDA 21 de la Culture. Comment ? Un peu à la manière d'un échange linguistique : en partageant leurs bonnes pratiques, et en apprenant des autres pour renforcer leurs faiblesses.

Depuis le début de la législature, la volonté de la Ville est clairement énoncée, par le biais de *Namur Confluent Culture* notamment, d'améliorer et enrichir l'offre culturelle de notre cité. Plusieurs projets avancent en parallèle pour y arriver. Un de ceux-ci, l'Agenda 21 de la Culture, vient de franchir une première étape, qui, à terme, en 2018, devrait permettre à Namur de surmonter ses faiblesses et de promouvoir ses points forts.

Ce programme en cinq points a pour objectif de faire de Namur une ville durable, par le biais de la culture. Premièrement, et comme pour tout projet d'amélioration, il convient de faire le point sur la situation actuelle. Ensuite, sur base de cet état des lieux, il faudra définir un programme, et passer à l'action. Au terme de 18 mois de travail, il sera temps de faire le point et d'évaluer les progrès. Enfin, et tout au long du processus, Namur communiquera sur les améliorations réalisées, et assurera la promotion de nos bonnes pratiques.

Un radar culturel

La première étape, l'état des lieux de la dynamique culturelle namuroise, a donc été réalisée en juin dernier. Les Namurois ont-ils facilement accès à la culture ? La fresque québécoise a-t-elle drainé une nouvelle clientèle chez les commerçants avoisinants ? Quel est l'impact de la vie culturelle sur la mobilité ? Voilà le type de questions auxquelles devait répondre le panel d'acteurs locaux, tous domaines confondus. Encadrés par un groupe d'experts, dont la conseillère française Catherine Cullen, qui fut notamment une des têtes pensantes de la renaissance culturelle de Lille, la trentaine de représentants s'est attelée une journée durant à dessiner le paysage culturel de Namur sur base de ses interactions avec les autres domaines d'activités. Dans un second temps, les experts européens ont visité Namur sous l'angle de la culture : les hauts lieux, les infrastructures, les services disponibles, etc.

Namur, au-dessus de la moyenne

Tout cela a permis de dessiner un rapport thématique, présenté sous forme de radar à neuf axes. Ce rapport sera finalisé cet automne. Ce qu'il dit déjà : Namur est au-delà de la moyenne mondiale, à bien des niveaux. Des initiatives audacieuses comme Na !, qui fédère tous les acteurs de musique classique namurois, sont inédites ailleurs, et suscitent l'admiration de nos villes paires. Dans d'autres domaines, comme la diffusion de l'information culturelle, Namur doit progresser et s'inspirera sans doute des bonnes pratiques d'autres villes engagées dans le processus. Ce sera l'objet des deuxième et troisième phases du programme, qui déboucheront sur de nouveaux projets artistiques pour Namur, et une dimension culturelle mieux intégrée dans le développement de notre ville.

Cet agenda 21 ne serait-il encore qu'un projet pilote de plus ? Non. Il apparaît plutôt comme une opportunité réelle de concrétiser les objectifs de *Namur Confluent Culture* en intégrant la culture dans toutes les dimensions de notre ville, en pleine collaboration avec les artistes locaux.



L'AGENDA 21

L'Agenda 21, c'est un concept dont on entend parler depuis une dizaine d'années. Mais qu'est-ce donc ? Pour le dire clairement, la démarche propose d'envisager le développement, les travaux, les aménagements d'une ville en se basant sur les trois piliers du développement durable : le social, l'économique et l'environnemental. Depuis 2002, un quatrième pilier a été ajouté : la culture. L'objectif est donc d'intégrer la culture dans chaque projet de ville, depuis la conception d'une place publique à la création d'une nouvelle école.

Les villes participantes :



- Gabrovo (Bulgarie)
- Galway (Irlande)
- Izmir (Turquie)
- Lisbonne (Portugal)
- Lodz (Pologne)
- Maastricht (Pays-Bas)
- Namur (Belgique)
- Pécs (Hongrie)
- Swansea (Royaume-Uni)
- Terrassa (Espagne)
- Timisoara (Roumanie)

Ce projet vous intéresse ?

Plus d'infos vous attendent au 081 24 73 31 ou par mail à myriam.heuze@ville.namur.be

4

NAMusiq' vous invite dans 4 lieux charmants pour 8 concerts gourmands ! Un concert par mois, sur le temps de midi, interprété par de jeunes talents et des artistes confirmés, dans des répertoires de musique classique ou contemporaine. C'est le principe des NAMusiq', organisés par la Ville et la Province de Namur en collaboration avec la Philharmonique et les Jeunesses Musicales. Comme la Maison de la Culture s'offre une cure de jouvence durant deux ans, quatre lieux différents ont été choisis pour accueillir cette 7e saison.

En guise d'ouverture le 13 octobre, le quatuor de violoncelles TetraCelli invite à découvrir, au Foyer du Théâtre, les charmes de la musique belge des années 30 à travers des œuvres de compositeurs comme Jongen, Absil, Darcy et Tansman, qui reflètent le foisonnement et la diversité intellectuelle de cette époque. Le 10 novembre, l'ensemble Vendetta explorera des pages peu connues de la musique instrumentale en France au tournant du XVIII^e siècle avec des œuvres de Couperin, Marais, Rebel, Mascitti, pour un concert organisé à l'église Saint-Loup dans le cadre du Parcours Papier. (vs) Les tickets sont disponibles en ligne via www.nanamur.be et au Musée Archéologique (Halle al'Chair) – Tél. : 081 23 16 31

3

C'est le nombre de boucles magnétiques portables installées cet été à la Maison des Citoyens, en collaboration avec le service de Cohésion sociale. Vous avez besoin de cette assistance pour vos démarches ? Signalez-le simplement à l'agent ou l'agente qui vous reçoit, et un dispositif portable sera installé au guichet.

Mais qu'est-ce donc qu'une boucle magnétique ? Il s'agit d'un système d'aide pour personnes malentendantes. Ce système transmet directement les propos de l'agent ou de l'agente communal à l'appareil auditif de la personne qui peut ainsi entendre sans être gênée par des éventuels bruits ambiants. Cette transmission a une portée très limitée, pour garantir la confidentialité de la conversation.

10

La Ville de Namur compte parmi ses services une équipe de Gardiens de la Paix. Ces 8 agents, tout de mauve vêtus, observent, informent, expliquent, aident et rassurent les différents usagers de l'espace public. Ils relaient les petits et grands soucis liés la voirie, l'éclairage ou la propreté, sensibilisent au respect du code de la route, répondent aux questions des citoyens, préviennent des difficultés que l'on peut rencontrer en ville, sont présents à certains événements, interviennent avec calme et fermeté pour apaiser les petits conflits sur la voie publique. Depuis peu, ils sont également habilités à dresser les constats liés aux sanctions administratives. Discrets et rassurants, ils accomplissent en fait un précieux travail de prévention et de sensibilisation auprès de la population, et ce depuis dix ans déjà. Merci les Gardiens de la Paix !

30

C'est le pourcentage d'étudiants de l'UTAN qui suivent un cours d'anglais. L'UTAN, l'Université du Troisième Âge de Namur, a fait l'objet de deux enquêtes approfondies pour cerner le profil des aînés qui suivent ses cours. Et les résultats tordent le cou à quelques idées reçues. Plus de 2000 seniors suivent des cours dans des matières aussi diverses que la microbiologie, le japonais ou l'œnologie, l'histoire du moyen âge ou la photo numérique. Qu'ils aient un bagage universitaire ou pas, leur plus grande motivation est la soif d'apprendre, l'envie de rester au courant, de ne pas décrocher d'un environnement socioculturel, politique et économique qui évolue très rapidement. Le rôle social de ces activités est une motivation également : on apprend l'anglais pour voyager, on se forme aux technologies nouvelles, on rencontre les uns et les autres, ...

Voilà une curiosité d'une grande qualité !

+ d'infos : Université du Troisième Âge de Namur - 081 72 40 26 - www.utan.be

EN CHIFFRES

7279

Le service Population – Etat civil a enregistré en un an 7279 actes officiels dans les registres de la population namuroises.

Parmi ceux-ci, on dénombre notamment 3651 naissances et 1863 décès, 442 mariages et

514 divorces. On constate donc qu'il y a plus de divorces que de mariages. Mais il faut compter également avec les déclarations de cohabitation légale, qui n'impliquent pas de changement d'état civil, et qui compensent largement cet écart (555 demandes en un an et seulement 60 cessations) !

Parmi les autres actes d'état civil traités par la commune figurent également les adoptions, les changements de nom ou de prénom, et les changements de sexe.

25

C'est la contenance en litres des nouveaux sacs poubelles organiques. Ils sont également un peu plus épais, pour répondre à la demande de la majorité des ménages qui les ont utilisés.

Pour rappel, ne peuvent se trouver dans les sacs organiques, hormis les déchets de cuisine et petits déchets verts, que les langes d'enfants, les essuies-tout, cartons alimentaires souillés, mouchoirs, serviettes ou nappe en papier. Les déchets alimentaires seront bien sûr débarrassés de leurs emballages en plastique avant d'être jetés. Une enquête, menée par le BEP, révèle par ailleurs que 92,8% de ces sacs sont bien triés. Bravo les Namurois !

EN VOITURE À NAMUR

COMMENT Y ARRIVER ? OÙ SE GARER ?

On vous en parle depuis plusieurs mois dans les pages du Namur Magazine, c'est aujourd'hui une réalité. Le boulevard Mélot est désormais fermé à la circulation dans le sens Ouest – Est (de Salzinnes vers la gare). Cette modification stratégique intervient dans le cadre du plan de mobilité namurois, qui vise à désengorger la place de la Station et la rendre plus conviviale, notamment pour les piétons. La circulation des véhicules qui doivent se rendre au centre-ville sera également facilitée. La circulation des bus devant la gare est désormais plus fluide, grâce au report de la circulation vers la boucle d'Omalius. De même, on constate déjà une plus grande fluidité de la circulation rue Godefroid. Enfin, l'accès vers Bomel, Bouge et les autoroutes est amélioré via le by-pass.

Ce report du trafic marque la seconde étape de la requalification des espaces publics dans le quartier de la gare (la première ayant consisté en l'aménagement de la boucle d'Oma-

lius). Les changements opérés boulevard Mélot permettront dans un premier temps l'aménagement de la gare provisoire des bus qui s'installera dans le quartier gare- rue Borgnet – rue Rogier. Cette mesure a une conséquence directe sur la mobilité du centre-ville, puisqu'il ne sera plus possible de passer devant la gare, en venant du Square d'Omalius, c'est-à-dire en provenance de Salzinnes, Belgrade, Flawinne, Saint-Servais, Saint-Marc...

Dès lors, pour se diriger vers Saint-Servais, Belgrade et l'arrière de la gare en venant de Salzinnes, il est vivement conseillé d'emprunter la boucle Omalius.

Différents itinéraires alternatifs existent. Ils vous permettront de rejoindre le centre-ville et les différents parkings à disposition. Parce qu'un petit dessin vaut mieux qu'un long discours, les plans ci-après vous aideront à choisir le bon itinéraire.

Les commerçants, livreurs et taxis qui souhaiteraient des informations complémentaires sont invités à consulter le site du Pavillon de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur.

+ d'infos : 081 24 72 94
 pavillon-namur@ville.namur.be
 www.pavillon-namur.be

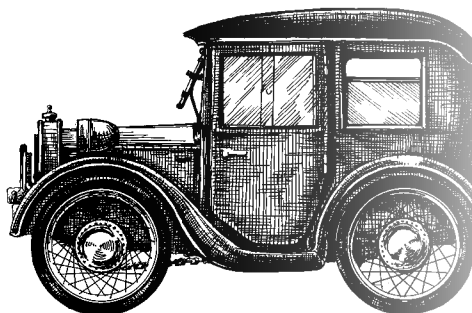


Pas d'inquiétude, prenez les bonnes habitudes !

Quatre itinéraires sont proposés pour rejoindre les principaux quartiers du centre au départ des grands points d'entrée de la ville. Ces itinéraires seront maintenus autant que possible. Ils pourront toutefois subir des modifications en cas d'imprévu (accident, charroi important, intervention urgente sur la voirie) ou de chantiers de grande ampleur.



LES MODIFICATIONS EN COURS ET À VENIR



Le boulevard Mélot est fermé à hauteur des anciens bâtiments du journal L'Avenir dans le sens Salzinnes – Gare. Un demi-tour reste toutefois possible.

La circulation débouchant de la rue Godefroid devra tourner à gauche vers le boulevard Mélot, en contournant le terre-plein central. Il n'est donc plus possible de se rendre de la rue Godefroid vers la rue Borgnet et la rue Rogier.

Le sens de circulation de la rue des Croi-

siers est inversé, et permet donc de circuler de la rue Godefroid vers la rue des Carmes et la rue de Fer.

Lors de la mise en place de la gare provisoire des bus, en novembre, une autre inversion de sens est prévue dans les rues Galliot et Namêche. On descendra par la rue Namêche vers la rue Rogier, jusqu'à la rue des Dames Blanches. De la rue Rogier, on rejoindra le rond-point Léopold par la rue Galliot.

LES ITINÉRAIRES



QUARTIER GARE

Pour rejoindre le haut de la ville et la gare en venant de Salzinnes ou de la Citadelle, prendre l'avenue de Stassart, puis l'avenue des Combattants par la nouvelle boucle Omalius. Passer au-dessus du rail via le pont d'Heuvy. En passant derrière la gare, prendre soit le tunnel si vous êtes en transit, soit le boulevard du Nord si vous souhaitez déposer des passagers ou accéder au parking de la SNCB (Saint-Luc).

Pour rejoindre la rue de Fer, en venant de Bouge ou de Bommel, traverser le pont de Louvain. En venant de Jambes, emprunter les boulevards Isabelle Brunell, Comte de Smet de Nayer et Cauchy jusqu'au rond-point Léopold.

De là, contourner le C&A et rejoindre la rue de Fer, où vous avez accès au parking du Centre.

Dès novembre, vous pourrez également rejoindre la rue de Fer en passant par les rues Namêche et des Dames Blanches et stationner au parking de l'Hôtel de Ville.

Enfin, via les rues de Bruxelles, Godefroid et des Croisiers (inversée), vous pouvez également rejoindre la rue de Fer.



QUARTIER CASERNES

Pour rejoindre le quartier des Casernes en venant de Belgrade ou de Saint-Servais, passer derrière la gare en longeant le chemin de fer. Prendre le pont de Louvain et au rond-point Léopold, sortir par le boulevard Cauchy. Prendre à droite la rue des Bourgeois pour accéder au parking des Casernes.

En venant de Salzinnes et de la Citadelle, prendre la rue Patenier, l'avenue Reine Astrid et continuer jusqu'à la Confluence. Passer le pont de France, poursuivre sur les boulevards Brunell puis Comte de Smet de Nayer et Cauchy et rejoindre la rue des Bourgeois et le parking des Casernes.



Pour rejoindre le centre historique de Namur en venant de Belgrade ou de Saint-Servais, prendre l'avenue des Croix de Feu, passer le pont d'Heuvy puis prendre à droite vers l'avenue de Stassart, le long du parc Louise Marie. A Salzinnes, continuer jusqu'à la place Wiertz, puis descendre l'avenue Reine Astrid et la rue Bord de l'Eau jusqu'au pont du Musée. De là, rejoindre le parking Gifar au-dessus du Match, ou le parking Beffroi, place d'Armes.

Au départ de Bouge, emprunter le pont de Louvain, puis le rond-point Léopold, le boulevard Cauchy jusqu'à la Maison de la Culture. De là, accéder au parking Beffroi.



QUARTIER HISTORIQUE

Pour rejoindre le quartier de l'Université au départ de Salzinnes, longer l'avenue Cardinal Mercier, passer par le pont de la Libération, puis prendre à droite le long de la Sambre vers le boulevard Frère Orban. De là, vous avez accès au stationnement le long de la Sambre ou aux parkings des places Saint-Aubain et Palais de Justice. Depuis Belgrade et Saint-Servais, prendre l'avenue des Croix de Feu, puis l'avenue des Combattants et entrer dans le quartier par la rue de Bruxelles. Vous pouvez stationner en voirie ou poursuivre jusqu'à la place du Palais de Justice ou la place Saint-Aubain.

Depuis Jambes, ou depuis Beez et Bouge, rejoindre la Confluence puis le pont de l'Evêché en longeant la Sambre. Vous pouvez rejoindre les parkings de la place Saint-Aubain et la place du Palais de Justice en passant par la rue Saintraint.



QUARTIER UNIVERSITÉ

LA RUE DE FER

La Rue de Fer est certainement l'artère la plus connue de notre ville. L'axe Rue de Fer/Rue de l'Ange figure immuablement depuis quelques

années parmi les rues les plus fréquentées de Belgique grâce à une activité commerçante dense, foisonnante et de qualité. Elle abrite aussi l'Hôtel de Ville depuis 1919, ce qui la place au cœur de la vie communale.

Cet axe est ancien – on lui subodore actuellement une origine antique – et a sans doute constitué depuis toujours la principale pénétrante Nord de l'agglomération, même si son tracé a pu « flotter » à certaines périodes. Sa portion baptisée aujourd'hui « Rue de Fer » a connu des appellations diverses. Ce sera l'objet de cette chronique.

Son inscription dans le périmètre urbain est tardive. Le secteur qu'elle traverse n'y fut englobé qu'après la construction de la 4^{ème} enceinte communale, à l'aube du 15^{ème} siècle.

Son tracé prolonge celui de la Rue de l'Ange au-delà des murs de la 3^{ème} enceinte, à travers une Porte qu'on appelait « Sainial » et qui se situait entre l'entrée de la Rue Haute-Marcelle et les Quatre Coins. A l'époque, son environnement est encore largement rural, et le bâti dispersé ne s'y densifie probablement qu'aux abords de la porte Sainial.

Elle porte alors le nom de **Cuvie(s)rue** (plus ancienne mention : 1289), ce que certains ont expliqué par une hypothétique concentration de cuveliers (artisans du bois), ou de chaudronniers (artisans du métal). En quelque sorte, il s'agirait donc de la « rue des cuves » ou « des chaudrons ». Certains indices pourraient peut-être, en effet, témoigner d'un regroupement des artisans du métal, connus sous le vocable générique de « fèvres » (*faber* en latin, d'où tirent leur nom les innombrables Lefèvre, Lefebvre, etc ... auxquels font écho les Smith anglais, Schmidt allemands, Smet ou Desmet néerlandais), en dehors et le long des fossés de la 3^{ème} enceinte, peut-être en raison des nuisances (fumées, bruits, odeurs) et des risques (incendie) que l'exercice de leur activité pouvait entraîner. Le Marché des Fèvres, où ils écoulent leur marchandise, est à proximité immédiate, mais *intra muros*, en deçà de la Porte Sainial. Dans les environs se situe aussi la « motte des Claweteurs » (la motte des cloutiers) que Borgnet situe plus à l'Est mais que Galliot, historien namurois de la fin du 18^{ème} siècle, place aux Quatre Coins. Tout cela reste néanmoins du domaine de l'hypothèse.

Le bas de la rue prend parfois le nom de « Rue des Carmes » après que ces religieux s'y soient installés en

1622. Elle apparaît aussi sous le nom de « Rue des Charliers », autres artisans du bois, spécialisés dans la fabrication, ou la réparation, de roues de véhicules. Sans doute y sont-ils nombreux mais cela n'a rien d'étonnant puisqu'on est en bordure d'une importante voie de circulation.

La 4^{ème} enceinte communale fut entamée au 14^{ème} siècle. La porte construite à l'extrémité Nord de la Cuvierue apparaît dans la documentation en 1388 sous le nom de Porte de Heuvis, qui évoque le faubourg (aujourd'hui Heuvy) auquel elle donne accès. Elle prend très vite, dès le premier quart du 15^{ème} siècle, celui de Porte de Samson, d'après le nom du propriétaire de certains terrains acquis pour permettre un agrandissement, Jamar de Samson.

Elle devient enfin la « Porte de Fer » sans doute après

qu'on l'ait pourvue de vantaux abondamment garnis de ce métal dans le courant du 16^{ème} siècle. L'appellation de la porte va ensuite progressivement s'appliquer à la rue, sans d'ailleurs que les précédentes ne disparaissent automatiquement. Le nom « **Rue de Fer** » ne s'imposera définitivement qu'au 19^{ème} siècle.

En 1775, sa sociologie est encore très diversifiée et le commerce n'y paraît pas prépondérant. Parmi les artisans, ce sont cependant ceux du métal qui y sont le mieux représentés : elle compte alors en effet 29 couteillers, 12 maréchaux-ferrants, 6 serruriers et taillandiers, 9 fondeurs occupés dans des manufactures de cuivres.

Amusant paradoxe donc, il se pourrait que notre Rue « de Fer » ait longtemps abrité une importante population d'artisans du métal sans qu'elle leur doive son appellation ! Sa prospérité et son développement commercial sont sans doute à mettre en rapport avec la construction de la gare en 1843.

Jean-Louis Antoine



TRAVAUX DANS LES INFRA- STRUCTURES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ÉCOLE DE LA COURT'ECELLE



À Namur, l'école de la Court' Echelle va connaître un profond chantier de rénovation en vue d'accueillir – en plus de ses élèves actuels – une partie de la crèche des P'tits Pouyons. Dans ce bâtiment entièrement rénové, l'école sera installée principalement au rez-de-chaussée, pour lui permettre de retrouver une visibilité depuis la rue (l'école était autrefois installée au premier étage). La halte-garderie et la crèche seront quant à elles situées au 1^{er}, 2^e et 3^e étage, dans des locaux plus calmes. L'architecture du bâtiment a été pensée

pour qu'école, crèche et halte-garderie puissent fonctionner de manière autonome. Le chantier, d'un montant de 1.659.430,22 € TVAC, devrait durer un an.

Le chantier démarrant au début de l'année scolaire, les grandes vacances ont permis de déménager les occupants en toute quiétude. La halte-garderie « Les Canailoux » est installée place Maurice Servais dans le bâtiment qu'occupe la crèche des P'tits Pouyons, avant que les travaux du téléphérique ne commencent. Quant à l'école de la Court' Echelle, elle prendra temporairement ses quartiers à l'ancien Mess des Officiers, à côté du parking Rogier.

LA PISCINE DE SAINT-SERVAIS FERMÉE POUR RÉNOVATION

À Saint-Servais, les travaux de rénovation et de mise en conformité des installations techniques de la piscine vont démarrer. Ils devraient s'achever pour la rentrée scolaire 2017.

C'est un chantier que l'on attend depuis des années. Construite en 1973, la piscine de Saint-Servais commençait inévitablement à montrer des signes de fatigue. Un chantier d'un an a démarré en août, afin de la remettre au goût du jour et aux normes techniques actuelles.

Une rénovation totale

L'idée est ici de procéder à une rénovation en profondeur, à commencer par les installations techniques : électricité, chauffage, traitement de l'eau, de l'air, prévention incendie, ... Les performances du bâtiment seront améliorées, notamment par l'isolation des façades et des toitures et le remplacement de l'ensemble des châssis. Enfin le confort des nageurs sera amélioré par la rénovation des plages, des vestiaires et des accès au bassin, du toboggan et de son escalier, de la terrasse, des plafonds et carrelage.

L'accessibilité au bâtiment sera grandement améliorée pour les personnes à mobilité réduite, et un escalier de secours sera installé, pour la sécurité de tous.

Estimés à 3,5 millions d'euros, les travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Wallonie (Infrasports), le reste étant à charge de la Ville.

À savoir : 80m² de panneaux solaires thermiques seront installés pour permettre de chauffer l'eau des bassins.

EN BREF

Espace culturel d'Harscamp

D'importants travaux de rénovation sont toujours en cours dans l'église Notre-Dame, rue Saint-Nicolas. On y installe notamment un nouveau perron, et un système de chauffage par le sol.



Quartier Rogier : concours en cours

Un projet immobilier de vaste envergure démarre à Namur, au cœur de l'espace Rogier. Il se divise en deux volets distincts. Le premier regroupe le nouveau Conservatoire, une salle de spectacle et un pôle associatif, sur la zone Grand Manège et Mess officier. Les plans seront connus d'ici la fin de l'année. Le deuxième volet rassemblera des logements, un parking souterrain et la Cité des Métiers. Un espace d'information accueillera notamment le SIEP, InforJeunes, Interface 3, le Forem et une antenne de l'IFAPME.. Les travaux démarreront au plus tôt fin 2017.

TRAVAUX EN COURS



LES TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS ET À VENIR

Belgrade

Rue Joseph Durieux : remplacement de dalles en béton

Bouge

Chaussée de Louvain : impétrants (Proximus)
Route de Hannut : impétrants (Orès)
Rue Jean Geuvens : entretien de voirie en béton

Daussoulx

Diverses rues : collecteur du Frizet (INASEP)

Dave

Rue Geniton : réfection et aqueduc

Erpent

Chaussée de Marche : impétrants (Orès)
Rue Erpent-Val : réfection

Flawinne

Rue Joseph Durieux : entretien de voirie en béton
Rue Tir de Ronet : raclage/pose

Jambes

Avenue du Parc d'Amée : raclage/pose
Avenue Prince de Liège, rues d'Enhaive et Chapelle d'Enhaive : impétrants (Orès)
Chemin des Pêcheurs : aménagements cyclo-piéton
Rues Mottiaux, Sainte Calixte et Prinz : impétrants (SWDE)
Quai de Meuse et rue Mazy : impétrants (Proximus)
Rues de l'Emprunt et des Peupliers : raclage/pose
Rue Gameda : impétrants (SWDE)
Rue Ernest Antoine : remplacement du revêtement au-dessus du Vortex (INASEP)
Quai de Meuse : pose d'une vanne (INASEP)

Malonne

Rues d'Insevaux, Pré Stocki, du Petit Bois, de Manstée : collecteur du Landoir (INASEP)
Ruelle Messieurs : impétrants (Orès)

Namur

Avenue Woitrin : aménagements de sécurité
Avenue Baron Huart : impétrants (Proximus)
Avenue de Tabora, Sergent Vrithoff, rue Fond des Bas Prés : impétrants (Orès)
Chaussée de Louvain : impétrants (Proximus)
Chemin de Halage : impétrants (Orès)
Grognon, avenue Baron Huart et rues Notre-Dame et Bord de l'Eau : impétrants (multiples - SPW)

N92 entre la rue Théodore Baron et le long-point de Wépion : réfection et égouttage (SPW)
Place de la Station : gare provisoire des bus (SPW)
Place des Célestines : aménagement d'un accès à un bâtiment
Place d'Hastedon et Quai de l'Ecluse : aménagements cyclo-piétons
Rues Alfred Bequet, des Charmilles, Ferdinand et Albert Marinus, Fontaine des Prés, Henri Blès, Oscar de Howen : aménagements de sécurité
Rue Basse-Neuville : impétrants (Orès)
Rue de la Colline : raclage/pose
Rue des Bourgeois : impétrants (Proximus)
Rue des Dames Blanches, rue du Quai : impétrants (Orès)
Rue des Noyers, rue Godefroid : raclage/pose
Rue Jean-Baptiste Brabant : impétrants (Proximus)
Rues Woitrin et Jean-Joseph Gaillard : impétrants (DGE - Elia)
Rue des Quatre Fils Aymon : aménagements cyclo-piéton (SPW)
Rues Rogier et Borgnet : aménagement de la gare provisoire des bus (SRWT)

Rhisnes

Avenue Ecolys : impétrants (Proximus)

Saint-Marc

Su l'Tige : impétrants (Vivaqua)

Saint-Servais

Avenue de la Closière, chaussée de Perwez, rue Jean Noël : impétrants (SWDE)
Chaussée de Perwez : création rampe au RAVEL
Chaussée de Waterloo et place d'Hastedon : construction d'une bande dynamique bus (SPW-SRWT)
Diverses rues : collecteur du Frizet (INASEP)
Rue Derenne-Deldinne, rue Léopold de Hulster : impétrants (Orès)

Vedrin

Rues de Frizet, des VII Vôyes, du Rond Chêne : collecteur du Frizet (INASEP)
Rue de l'Yser et Jean Geuvens : entretien de voirie en béton

Wépion

Chaussée de Dinant : Impétrants (Orès-V00) et collecteur de Wépion (entre la route de St Gérard et la route de la Pairelle, entre la rue Dachet et la rue des Swagnes et entre le long point et le clos des Rocailles)
Rue Armand de Wasseige : impétrants (Orès)

DE NOUVELLES VOIRIES COMMUNALES

La ville grandit. Des projets immobiliers éclosent de ci, de là, créant de nouvelles rues, places et chemins qu'il faut nommer selon des personnages historiques, des lieux-dits ou encore des traditions d'ici. Cette décision est de la compétence du Conseil communal. En mars 2016, quatre nouvelles rues et une place ont ainsi été baptisées.

À Jambes, la Rue Jean de Dampierre reliera l'avenue Prince de Liège à la rue d'Enhaive à Jambes dans le cadre du permis unique délivré à la sprl Eagle Development pour la construction d'immeubles de bureaux et logements.

À Flawinne, le Conseil communal a nommé «Trieu Josse» et «Place du Baiser de Flawinne» la nouvelle voirie et la nouvelle place créées dans le cadre du permis d'urbanisme collectif délivré le 12 juin 2015 à la société MED INVEST pour la construction de maisons unifamiliales et ensemble multi-résidentiels (28 maisons et 34 appartements) entre la rue Oscar Genot et la rue Adolphe Jardon à Flawinne.

À Vedrin, la Rue du Ravel relie désormais la rue Alphonse Van Gricken et la rue de la Keuture et ce dans le cadre du permis d'urbanisme délivré à la S.A. Vinoduc pour la construction d'un habitat groupé comprenant 22 maisons unifamiliales et un immeuble de 12 appartements.

Enfin, à Jambes encore, dans le cadre du projet d'éco-quartier (voir page 16), la rue Gameda, qui démarre de la rue Pierre du Diable et se termine actuellement en cul de sac, sera prolongée jusqu'au chemin des pêcheurs, qui relie la rue Duhainaut au Boulevard de Meuse, et longera la Place Brunehaut.

Le saviez-vous ?

La rue Gameda à Jambes, tirerait son nom de l'indo-européen, cette très ancienne racine commune à de nombreuses langues contemporaines. GAM, adjoint du suffixe -eda, signifie jumelage, jonction, ce qui est aussi l'origine de Jameda, qui est le nom donné à Jambes... au 12e siècle !



CONNAISSEZ-VOUS LA WALLONIE



- Près de **10 000 pages** d'informations historiques, culturelles et patrimoniales sur le passé et le présent de notre Région
- **1 866 fiches** biographiques de Wallons remarquables
- Une chronologie de **1 788 dates** témoins de notre histoire
- **276 cartes** historiques et contemporaines
- **478 lieux** de mémoire
- **59 manifestations** de notre folklore
- **27 leçons** sur notre passé
- **6 ouvrages** intégraux ...

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la **Wallonie** - et ce que vous ne soupçonnez même pas - se trouve désormais à portée de clic !

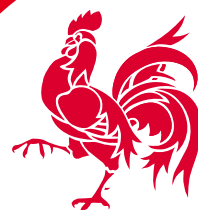


RENDEZ-VOUS SUR ...

<http://connaitrelawallonie.wallonie.be>



1718
Appel gratuit



Wallonie



présente le

JOGGING Family DAY

100%

Jogging
Plaisir
Fun
Famille

DIMANCHE

2 OCTOBRE 2016

• COLLÈGE D'ERPENT - NAMUR •

SEMI-MARATHON



Course relais en équipe

2 RUN



Parcours en Duo

RUN & BIKE



Pour les grands et les petits

ELASTO RUN



100% Fun

VILLAGE ENFANTS

Inscription online sur
WWW.JOGGINGFAMILYDAY.BE

